

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Brèves
SAO TOMÉ-ET-PRIN-
CIPE : DEUXIÈME TOUR
DE LA PRÉSIDENTIELLE

Le petit archipel lusophone du Golfe de Guinée a voté pour élire au second tour son nouveau président, dans un pays considéré comme l'un des modèles de démocratie parlementaire en Afrique, habitué aux alternances politiques pacifiques. Carlos Vila Nova, candidat du principal parti de l'opposition, l'Action indépendante démocratique (ADI, centre-droit), en tête au premier tour le 18 juillet avec 39,47% des suffrages, faisait face au second à Guilherme Posser da Costa (20,75%), MLSTP (social-démocrate), pilier de la coalition gouvernementale.

GAMBIE : ALLIANCE
ENTRE LE PARTI
DE L'EX-DICTATEUR
JAMMEH ET CELUI DU
PRÉSIDENT

Le parti politique de l'ancien dictateur gambien Yahya Jammeh a annoncé hier une alliance avec le parti au pouvoir à trois mois du scrutin présidentiel, jetant un doute sur la volonté de poursuivre l'ex-dirigeant pour des violations présumées des droits de l'Homme. Le secrétaire général du parti APRC de Yahya Jammeh, Fabakary Tombong Jatta, a expliqué cette position lors d'une conférence de presse à Banjul.

LES TALIBANS S'EN-
GAGENT À GARANTIR LA
SÉCURITÉ DES HUMANI-
TAIRES (ONU)

Les talibans se sont engagés hier à garantir la sécurité des travailleurs humanitaires et l'accès de l'aide en Afghanistan lors d'une rencontre avec le responsable des affaires humanitaires de l'ONU, a annoncé un porte-parole des Nations unies. Le Britannique Martin Griffiths, secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, était hier à Kaboul pour plusieurs jours d'entretiens avec les dirigeants talibans alors que le pays est menacé par une crise humanitaire à grande échelle.

Guinée-Conakry : Alpha Condé
déposé par des militairesJonas OSSOMBEY (sources : AFP)
Libreville/Gabon

Le président guinéen, Alpha Condé, a été victime d'un coup d'Etat hier. Des militaires des forces spéciales de l'armée guinéenne, conduits par leur chef le commandant Mamady Doumbouya, l'ont capturé en milieu d'après-midi. A travers une vidéo, ils ont annoncé la dissolution des institutions.

"Nous avons décidé après avoir pris le président, qui est actuellement avec nous (...) de dissoudre la Constitution en vigueur, de dissoudre les institutions; nous avons décidé aussi de dissoudre le gouvernement et la fermeture des frontières terrestres et aériennes", a dit un des putschistes en uniforme et en armes dans cette déclaration qui a aussi abondamment circulé sur les réseaux sociaux mais qui n'a pas été diffusée à la télévision nationale. Les putschistes ont diffusé une vidéo du président Condé entre leurs mains. Ils lui demandent s'il a été maltraité, et Alpha Condé, en jeans et chemise dans un canapé, refuse de leur répondre.

De son côté, le ministère de la Défense a affirmé dans un communiqué que "les insurgés (avaient) semé la peur" à Conakry avant de prendre la direction du palais présidentiel, mais que "la garde présidentielle, appuyée par les forces de défense et de sécurité, loyalistes et républicaines, ont contenu la menace et repoussé le groupe d'assailants".

En 2010, Alpha Condé devient le premier président démocratiquement élu de cette ex-colonie française d'Afrique de l'Ouest, jusqu'alors sous la coupe de régimes autoritaires, voire dictatoriaux. Dix ans après, sa réputation d'opposant intraitable, en exil pendant de longues années, puis embastillé sous le régime du militaire Lansana Conté (1984-2008), est ternie par les accusations d'avoir plongé son pays dans la crise pour s'accrocher au pouvoir. A 83 ans, cet homme encore svelte qui boîte légèrement, né à Boké (Ouest), issu de l'ethnie malinké, la deuxième du pays, se présente invariablement comme un mo-



Le président Condé déposé aux mains des militaires

dernisateur, opposé à l'excision et aux mariages forcés, "candidat des femmes et des jeunes". Mais c'est surtout sa volonté intransigeante de faire adopter par référendum une nouvelle Constitution, afin selon ses détracteurs de pouvoir se représenter, qui a divisé le pays. La répression de la contestation

a fait des dizaines de morts. Les défenseurs des droits humains ont accusé de brutalité les forces de sécurité et le régime d'Alpha Condé qui a balayé les "rapports unilatéraux" selon lui d'organisations comme Amnesty International. Cet orateur habile et érudit qui se réclame de la gauche goûte

peu la contradiction.

"Je suis choqué de vous entendre dire que la Guinée n'a pas émergé, je suis choqué, franchement. Je suis choqué!", a-t-il ainsi pesté tout au long d'une interview en 2018 à des médias français pour le 60e anniversaire de l'indépendance.

Le mandat de trop !



Le nouvel homme fort de Guinée, Mamady Doumbouya.

JO
Libreville/Gabon

Pour beaucoup d'observateurs de la scène politique guinéenne, ce qu'il s'est passé hier n'est que la conséquence de la décision du président Condé de s'éterniser au pouvoir en obtenant au forceps un troisième mandat. Si de nombreuses manifestations ont eu lieu pour dénoncer ce

mandat finalement de trop en modifiant la constitution, l'ancien dirigeant de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) dans les années 1960, refusait l'hypothèse de quitter le pouvoir.

En 2017, il retrouvait les accents de sa jeunesse de syndicaliste. Allant jusqu'à tancer des étudiants qui chahutaient pour lui réclamer les tablettes informatiques promises pour sa réélection. "Vous

êtes comme des cabris : Tablettes, Tablettes !", grinçait-il, sautant sur place à pieds joints devant une assistance médusée.

En 2010, le "Professeur Alpha Condé" est enfin élu, au second tour, après avoir été très nettement distancé au premier par l'ex-Premier ministre Cellou Dalein Diallo. Ce qui avait d'ailleurs suscité plusieurs interrogations. En 2015, il est réélu au premier tour, loin devant M. Diallo, son principal opposant, qu'il bat à nouveau très largement dès le 1er tour le 18 octobre 2020, selon les résultats officiels contestés par ses adversaires.

Comme un signe du destin, en juillet dernier, un élu local de Conakry passé du parti au pouvoir à l'opposition a été condamné à 3 ans et 4 mois de prison ferme pour "offense au chef de l'Etat" après avoir déclaré que seules les armes pourraient le chasser du pouvoir.